



Droit de visite et de garde

Par **barbry**, le **05/05/2008** à **14:47**

Bonjour ,

Je suis séparé de ma compagne et elle refuse de me laisser le voir ou le garder.

Je lui ai pourtant demandé les coordonnées des différents créanciers afin que je puisse effectuer les paiements qui me concerne .

Elle réclame un règlement total des dettes de toutes les créanciers par un versement entre ses mains. **ET** alors elle me laissera peut être voir mon fils.

Que puis je faire ? Où dois m'adressé ?